

# Normes éditoriales et modalités de publication sur le site d'UniArt Lyon

- Les normes éditoriales constitutives de la charte de publication du site de l'association doivent être respectées. Elles suivent les mêmes que celles de la revue *Perspective* publient sur OpenEdition.

- Les illustrations utilisées doivent être libres de droit. Vous pourrez utiliser la base d'images Wikimedia Commons.

Une autorisation explicite est nécessaire pour l'utilisation d'illustrations non libres de droit. Cette autorisation doit être mentionnée dans la légende.

Les illustrations personnelles doivent également être libellées selon les normes éditoriales.

- Les droits d'auteur doivent être cédés à titre gratuit dans le cadre d'un contrat de cession de droits d'auteur rédigé par l'association.

## Normes éditoriales :

### • Règles générales

Fichiers soumis. Tout texte soumis au site doit être transmis sous forme de fichier Word (.doc, .docx) ou Open Office (.odt), et respecter les caractéristiques suivantes :

- \* Police Times New Roman, 11, interligne double, pour le corps du texte ;
- \* Police Times New Roman, 10, interligne simple pour les notes ;
- \* Numérotation des pages centrale, police Times New Roman, 9 ;
- \* Merci de ne pas utiliser de feuilles de style ou de titrages automatiques ;
- \* Réservoir l'emploi du gras aux titres, sous-titres, et appels de figures ;
- \* Indiquer les différents niveaux de titrages si nécessaire ;
- \* Merci de ne pas intégrer d'image dans le fichier texte.

Illustrations et légendes. Toute soumission peut être accompagnée de propositions d'illustrations. Les clichés ou images numérisées peuvent être envoyés le cas échéant (au format .jpg ou .tif, minimum 300 dpi, ou bien à titre indicatif en basse définition).

Les informations de copyright comprennent le signe ©, l'indication du nom du détenteur des droits (photographe, artiste ou institution) et les conditions de distribution (licence Creative Commons, libre de droit ou domaine public). Si l'illustration utilisée n'est pas libre de droit, l'autorisation donnée par le détenteur des droits doit être mentionnée à la suite des informations de copyright comme suit : « Reproduite avec l'aimable autorisation de Nom du photographe, de l'artiste ou de l'institution ».

Dans le texte, les appels de figure sont indiqués en gras comme suit : (fig. 5).

\* Les légendes d'illustrations d'œuvres d'art préciseront : Prénom Nom, Titre de l'œuvre, Date, Technique, Dimensions, Ville, Lieu de conservation, Numéro d'inventaire (le cas échéant), Informations de copyright.

\* Les légendes d'illustrations tirées de sources imprimées ou numériques (ouvrages, plaquettes, archives, journaux, sites Web, ...) préciseront : Titre, « extrait de » (références

bibliographiques précises, c.- à. -d. en indiquant le n° de page et en respectant les normes de la bibliographie).

\* Les légendes d'illustrations entièrement réalisées par l'auteur de la recherche : Titre, Technique/Support, Nom et Prénom de l'auteur [si c'est une photographie, ajouter :] Date, Lieu de la prise de vue, Informations de copyright.

#### • Normes ortho-typographiques

Abréviations. Listes des abréviations les plus courantes :

1er, 1re, 2e, 3e (et non 1ier, 1ère, 2ème)

apr. J.-C.

av. J.-C.

cat. exp.

coll.

dir. : sous la direction de, direction d'ouvrage

éd. : éditeur(s), édition(s)

fo, fos (et non fol.)

id. (idem : le même)

ibid. (ibidem : au même endroit)

ms.

no, nos (lettre « o » en exposant, et non le caractère « degré »)

p. 141-149 (et non pp. 141-9)

ro (lettre « o » en exposant, et non le caractère « degré »)

trad. : traduction(s)

vo (lettre « o » en exposant, et non le caractère « degré »)

vol. : volume(s)

Préférer « voir » à « cf. », écrire en entier « voir », « par exemple » et « siècle »..

Accents. Les capitales doivent être accentuées (É/Ê/È/Ë/À, etc.).

Apostrophes. L'importation de texte par copier/coller entre deux documents peut transformer l'apostrophe normalement incurvée (') en apostrophe droite (''). Par conséquent, veiller à rétablir l'apostrophe incurvée (en série, à l'aide de la fonction « rechercher/remplacer »).

Appels de note. Utiliser l'appel de note automatique, indiqué dans le même corps que le texte, en exposant. En français, les appels de note se trouvent toujours à l'intérieur de la ponctuation. Un appel de note qui suit un mot en italique reste indiqué en romain. L'appel de note est toujours collé au mot auquel il se rapporte, sans espace.

Citations. Les citations courtes insérées dans le texte se placent entre guillemets français (« ... ») et en romain. Pour une citation à l'intérieur d'une citation, utiliser les guillemets anglais ("...", sans espaces). Pour signaler que le texte a été coupé volontairement par l'auteur, utiliser des crochets droits [...] ; on fera de même pour restituer un ou plusieurs mots. Ne pas mettre de crochets [...] en tête d'une citation, et toujours commencer par une majuscule à l'initiale si elle constitue un énoncé autonome. En cas de caractères en italique dans la citation, préciser, en note de bas de page, le cas échéant, « En italique dans le texte » ou « Nous soulignons ».

Citations en langue étrangère. Les citations en langue étrangère sont intégralement traduites en français dans le corps du texte ; la version originale est reportée en note de bas de page.

Faire suivre les citations traduites en français par l'auteur de la mention « Traduction de l'auteur » en note de bas de page.

Italique. L'usage de l'italique est réservé aux titres d'ouvrages et aux mots ou expressions en langue étrangère dans une phrase en langue française.

Nombres. Indiquer les nombres en toutes lettres, sauf les sommes d'argent et les statistiques, à donner en chiffres : 250 000 € ; 33 %.

Noms propres. Indiquer toujours, lors de la première occurrence, le prénom entier des personnes citées dans le texte, puis il est possible de n'indiquer que le nom. Ne pas utiliser d'initiales : Roland Barthes ou Barthes et non R. Barthes.

Notes de bas de page. En numérotation arabe continue et automatique, en bas de page.

Siècles. Le quantième est indiqué en chiffres romains et en petites capitales, suivi d'un « e » en exposant : xviie siècle.

#### • **Normes bibliographiques**

Abréviations en notes de bas de page. Dans les notes, la référence bibliographique complète de l'ouvrage est donnée la première fois seulement. À la seconde occurrence, donner la référence sous une forme abrégée (Nom de l'auteur, date) en indiquant la note dans laquelle la référence complète est citée (comme suit : « cité n. 00 »), avec le volume et la (ou les) page(s) auxquels/(-lles) on renvoie, si nécessaire : Michaud, 1999, cité n. 6, p. 12.

Actes de colloque. Indiquer le nom du directeur scientifique comme nom d'auteur suivi de « dir. », Titre, actes de colloque (ville, date), lieu d'édition, maison d'édition, date.

Exemple : Sophie Raux, Nicolas Surlapierre, Dominique Tonneau-Ryckelynck (dir.), *L'estampe : un art multiple à la portée de tous ?*, actes de colloque (Lille, université de Lille, 2007), Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008.

Articles d'une revue imprimée. Le titre de la revue suit celui de l'article, après une virgule sans « in » ou « dans ». Toujours préciser le numéro, la date et la pagination. En cas de citation, faire suivre la pagination de l'article de celle dont est extraite la citation.

Exemple : Elizabeth Mansfield, « Des guerres culturelles à la guerre civile : les instituts de recherche en histoire de l'art aux États-Unis », *Perspective : actualité en histoire de l'art*, no 1, 2015, p. 65-80, ici p. 72.

Articles d'une revue numérique. Indiquer, entre crochets, de préférence le DOI, à défaut l'URL en fin de référence.

Exemple : Valentine Toutain-Quittelier, « Le dragon dans la culture visuelle rocaille. Enjeux et conditions d'une acclimatation par la gravure », *Nouvelles de l'estampe*, no 262, 2019 [DOI : 10.4000/estampe.1363].

Article parus dans des ouvrages collectifs. Utiliser « dans » (et non in ou in) pour situer une contribution ou un chapitre dans un ouvrage collectif : Prénom Nom, « Titre article », dans Titre ouvrage, Ville, Éditeur, date, p. 00-00.

Exemple : Kristel Smentek, « Pierre-Jean Mariette, le connaisseur d'estampes », dans Sophie Raux, Nicolas Surlapierre, Dominique Tonneau-Ryckelynck (dir.), *L'Estampe : un art multiple à la portée de tous ?*, actes de colloque (Lille, université de Lille, 2007), Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 171-189.

Auteur. Toujours donner le prénom de l'auteur en toutes lettres, suivi de son nom sans séparateur (n'écrire que les premières lettres en majuscules). Utiliser la virgule comme séparateur entre les noms d'auteurs ; quand il y en a plus de trois, ne citer que les deux premiers noms, suivis de la mention « et al. », en italique.

Catalogues d'exposition. Comme précédemment, indiquer le nom du directeur scientifique comme nom d'auteur suivi de « dir. », Titre de l'exposition, cat. exp. (ville, institution, dates d'exposition), lieu d'édition, maison d'édition, date. Lorsqu'il y a plusieurs lieux d'exposition, les indiquer tous en les séparant par un point-virgule.

Exemple : Jonathan J. G. Alexander, Paul Binski (dir.), *The Age of Chivalry: Art in Plantagenet England, 1200-1400*, cat. exp. (Londres, Royal Academy of Arts, 1987), Londres, Royal academy of arts / Weidenfeld and Nicolson, 1987.

Collections d'ouvrages. Ne pas mentionner les collections d'ouvrages.

Lieux d'édition. Lorsqu'ils existent, donner les noms de lieux en français (Turin, Londres) ; utiliser le signe « / » comme séparateur entre les noms de lieux. On mentionnera le nom de l'éditeur ou la maison d'édition.

Livres. Prénom Nom, Titre, lieu d'édition, maison d'édition, date.

Exemple : Yves Michaud, Critères esthétiques et jugement de goût, Nîmes, J. Chambon, 1999.

Livres réédités. Indiquer entre parenthèses la date originale (précédée éventuellement du lieu d'édition) après le titre. Indiquer si besoin le nom de l'éditeur moderne suivi de « éd. ».

Exemple : Giovan Pietro Bellori, *Le vite de' pittori, scultori ed architetti moderni* (Rome, 1672), Evelina Borea (éd.), Turin, Einaudi, 1976.

Livres traduits. Indiquer le traducteur de l'édition utilisée. La référence bibliographique originale, introduite par « éd. orig. : » apparaît à la fin de la référence, entre crochets.

Exemple : Aldo Schiavone, L'histoire brisée. *La Rome antique et l'Occident moderne*, Jean et Geneviève Bouffartigue (trad. fr.), Paris, Belin, 2003 [éd. orig. : La storia spezzata. Roma antica e Occidente moderno, Rome, Laterza, 1996].

Sites internet et bases de données. Indiquer le titre de la page entre guillemets, le titre du site en italique.

Exemples : Fabrice Erre, « Le "fou" du journal La Caricature contre les tenants du "Juste-milieu" », *Caricatures et Caricature*, 3 févr. 2010 [URL : caricaturesetcaricature.com/article-le-fou-du-charivari-contre-le-juste-milieu-44106032.html]

.

Thèses et mémoires. Prénom Nom, « Titre », thèse, université, date.

Exemple : Muriel Clair, « Du décor rêvé au croyant aimé. Une histoire des décors des chapelles de mission jésuite en Nouvelle-France au xviie siècle », thèse, université du Québec à Montréal, 2008.

Titre. Les titres des essais, livres, catalogues d'exposition et revues se donnent en italiques ; ceux des articles et des expositions entre guillemets. Le titre et le sous-titre d'un ouvrage en français sont séparés par un point.

• **Précisions pour les essais longs (45 000 signes env.)**

Les références bibliographiques complètes données en fin d'article sont précédées des références abrégées données dans le texte ou les notes : « Nom de l'auteur, date ». Ces entrées, classées par ordre alphabétique, seront indiquées dans le texte courant entre parenthèses, avec éventuellement l'indication du numéro de page : (Michaud, 1999, p. 12).

Exemples :

- Alexander, Binski, 1987 : Jonathan J. G. Alexander, Paul Binski (dir.), *The Age of Chivalry: Art in Plantagenet England, 1200-1400*, cat. exp. (Londres, Royal Academy of Arts, 1987), Londres, Royal academy of arts / Weidenfeld and Nicolson, 1987.
- Nees, 2002 : Lawrence Nees, *Early Medieval Art*, Oxford, Oxford University Press, 2002.
- Valéry, (1921) 2002 : Paul Valéry, *Eupalinos ou l'architecte* (1921), Paris, Gallimard, 2002.

NB : si l'on renvoie à plusieurs ouvrages d'un même auteur publiés la même année, distinguer les références par l'emploi des lettres a, b... après la date, selon l'ordre d'apparition dans l'article : Michaud, 1992b.